

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2208 - JEUDI 15 JANVIER 2015

DOUANE

Coup de balai dans les régies financières du Katanga

Le ministre des Finances, Henri Yav, vient d'ordonner que les responsables soient changés « à tous les niveaux et à tous les postes douaniers » de la province du Katanga. Aussi le patron de la Direction générale de la douane et accises a-t-il été instruit de procéder au sein du poste douanier de Kasumbalesa au changement des sous-directeurs ou d'inspecteurs, des contrôleurs et des vérificateurs. La mesure devrait être étendue à tous les autres postes douaniers de la province tels que Kalemie, Dilolo, Kolwezi. Si pour certains, cette décision découle de la volonté gouvernementale d'assainir l'espace douanier katangais gangrené par la corruption, la fraude généralisée dans le dédouanement des marchandises, le laisser-aller et la complaisance, d'autres y voient un coup asséné au gouverneur Moïse Katumbi en rupture de ban avec la majorité présidentielle dans l'objectif de l'asphyxier financièrement.

Page 13



Le poste douanier modernisé de Kasumbalesa

INTERVIEW

Freddy Matungulu : « Je suis pour le respect de la Constitution en matière de mandat présidentiel »



Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget de la RDC (avril 2001- février 2003), Freddy Matungulu Mbuyamu Ilankir vient, après un mutisme longtemps affiché sur la scène politique, de rebondir. Homme de conviction dont la maîtrise parfaite des rouages des institutions financières internationales ne fait plus aucun doute, il est d'ores et déjà pressenti dans certains milieux intéressés comme possédant des atouts dignes d'être présidentiable. Conscient de son potentiel intellectuel et surtout des pressions qu'exercent sur lui la plupart des compatriotes qui y voient l'incarnation de l'alternance en 2016, Freddy Matungulu, lui, préfère jouer à la tempérance. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il avoue se retrouver dans l'obligation de prendre le temps d'approfondir cette réflexion avant de se prononcer.

Page 12

CRISE POLITIQUE

Étienne Tshisekedi réclame un dialogue

Silencieux depuis son évacuation en Belgique pour des soins médicaux appropriés, Étienne Tshisekedi vient de réapparaître au public à la faveur d'une vidéo postée sur le net le 13 janvier pour présenter ses vœux aux Congolais au seuil de la nouvelle année 2015. Le leader de l'UDPS, qui se considère toujours comme le président réellement élu au terme de la présidentielle de 2011, a exprimé son intention de poursuivre sous ce statut le processus politique en cours.

Il prône le dialogue comme voie de sortie de la crise politique actuelle et invite la communauté internationale à organiser ces assises conformément à la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce dialogue, à en croire le vieil opposant, permettra « de rétablir la vérité des urnes et de convenir de la suite à donner après le hold up électoral de novembre 2011 ».

Page 12

INDUSTRIE NATIONALE

Le label « Made in Congo » en promotion

Le ministre en charge de l'Industrie, Germain Kambinga, a poursuivi les contacts avec les milieux des affaires de la RDC pour préparer la campagne qui va démarrer officiellement le 20 janvier visant à promouvoir l'industrie nationale en RDC. À quelques jours du jour J, l'autorité est décidée à faire adhérer de nombreux partenaires à ce projet. L'idée, a-t-il expliqué aux différents opérateurs du secteur industriel, est d'arriver à convaincre la population congolaise de consommer les produits locaux. Pour lui, il s'agit d'une manière de témoigner son patriotisme économique.

Le résultat du partenariat avec le secteur industriel ne peut être qu'un coup de pouce à la création d'emplois en RDC. Enfin, chaque partie aura sa part à remplir dans ce partenariat. Pour le ministre, l'initiative ne peut réussir que par la seule implication du secteur industriel.

Page 13

ÉDITORIAL

Éduquer, former ...

Au-delà même du simple bon sens l'actualité se charge tous les jours de démontrer que l'ignorance est le pire des défauts dont souffrent les sociétés modernes. Car c'est en maintenant les femmes et les hommes dans un désert intellectuel que les extrémistes de tous bords parviennent à imposer la loi fondée sur la violence qui les inspire. Nous en avons une preuve tragique et quotidienne avec la secte Boko Haram, au Nigeria, qui ne cesse d'attaquer des écoles, de tuer des jeunes sans le moindre respect pour la vie humaine, avec la volonté affichée de prospérer sur l'ignorance individuelle et collective.

Un tel comportement confirme ce que chacun de nous sait au tréfonds de lui-même, à savoir que la véritable clé du progrès est le savoir. Non pas le savoir sophistiqué qui permet l'avancée continue de la science et de la technique, mais le simple savoir qui permet à chacun de lire, d'écrire, d'apprendre, d'échanger et donc de prendre le jour venu la place qui lui revient au sein de la société à laquelle il appartient.

Il est évident, pour qui veut bien regarder la vérité en face, que la clé du progrès, mais aussi la clé de la paix civile, réside dans l'éducation, l'apprentissage, la formation des nouvelles générations. Ces générations que cherchent précisément à maintenir dans l'ignorance les fanatiques qui, sur tous les continents et au nom de Dieu, d'Allah ou de Mahomet, s'emploient à bloquer tout accès à la connaissance dans le seul but de maintenir leur pouvoir criminel.

Les pays comme le nôtre ont fait de façon évidente le pari inverse et chacun d'entre nous doit s'en féliciter. Mais ils sont loin d'avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés lorsqu'ils posèrent les bases d'un puissant appareil éducatif. Et dans le moment présent, où les moyens financiers disponibles diminuent de façon radicale, la tentation risque d'être forte de réduire cet engagement collectif. C'est pourquoi il convient de dire haut et fort que l'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur doit être préservé à tout prix, que loin de se réduire l'effort national doit encore se renforcer, si nous voulons du moins que demain la paix continue de régner chez nous.

Éduquer, former ...

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT place l'année 2015 sous le signe du débat autour de la Constitution du 20 janvier 2002

Le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo, a rappelé à l'ensemble des dirigeants de ce parti que la nouvelle année qui commence, sera celle du travail accru et soutenu avec pour axe premier, la mobilisation autour du débat sur la Constitution du 20 Janvier 2002.

Ce dernier a fait cette annonce à l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an au siège communal de ce parti le 14 janvier. « *Il importe que les citoyens du Congo et du monde saisissent les vrais enjeux de la problématique qui ne doivent pas être réduits à une simple question d'hommes et de pouvoir à préserver* », a-t-il déclaré. Les vrais enjeux a-t-il ajouté demeurent la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la sécurité dans une répartition équilibrée des pouvoirs. Le P.C.T qui, sous la direction du président Denis Sassou N'Guesso, a renchérit Pierre Ngolo, fera tout et est déterminé à tout faire pour que le Congo ne retombe pas dans les incertitudes et le chaos.

À propos, il a annoncé la tenue dans les jours à venir, d'un grand débat avec la presse sur les problèmes que pose cette constitution du 20 janvier, questions qui fondent la prise de position du comité central du Parti congolais du travail pour le changement de cette loi fondamentale.

Le comité central, a-t-il poursuivi, avalisant les conclusions du bureau politique a pris l'option d'aller au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 non par diktat mais au travers du dialogue visant à établir un large consensus national même si certains pensent que c'est de l'audace suicidaire.

Pour Pierre Ngolo, seuls la responsabilité et le patriotisme ont guidé les délibérations du Comité central qui



Pierre Ngolo saluant les membres du parti central

imposent à tous de voir au-delà de nos intérêts immédiats et mesquins. Le P.C.T, a-t-il réaffirmé, refuse le calcul politicien et reconnaît qu'après douze ans d'expérimentation, la Constitution du 20 janvier 2002 qui nous a permis de sortir de l'immédiateté post conflits est porteuse de contraintes posant problèmes à la longue.

Quant au bilan de l'année qui vient de s'écouler, le secrétaire permanent de ce parti, André Ongagna a rappelé que l'année 2014 a été avant tout une année éminemment politique consacrée à la reconstruction du parti tel que fixé par le sixième congrès extraordinaire. « *De manière générale, on peut affirmer que le parti se porte de mieux en mieux. Ses organes dirigeants se sont retrouvés conformément aux stipulations des statuts, de ses normes d'organisation et du règlement intérieur du comité*

central », a-t-il souligné, tout en indiquant qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, le bureau politique a tenu ses quatre réunions ordinaires et une extraordinaire, et que par ailleurs, la structuration des organisations affiliées se poursuit et devra s'achever cette année. Le chef du département de l'administration a enfin appelé à l'unité au sein du parti. « *Il nous revient à présent de rassembler notre camp sans mépriser ni exclure les autres. En d'autres termes nous devons renforcer notre famille politique sans rester dans ses limites. Il nous faudra démontrer notre capacité de rassemblement en particulier en direction des hésitants et des indécis. La victoire est et sera toujours la rencontre d'une offre politique et d'une demande citoyenne* », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitana, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT ROUTIER

Les travaux de l'axe kinkala-Mindouli évoluent

En exécution depuis 8 mois par les sociétés françaises Razel et Dragage, les travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli, dans le département du Pool sont avancés à 30%.

Le constat a été fait à l'issue de la visite technique sur ce chan-

national qui relie Brazzaville à Pointe-Noire. Une fois achevée, elle donnera un accès direct à la ville-capitale ainsi qu'à toute la partie nord du pays.

Par ailleurs, quelques difficultés techniques ont été relevées par les techniciens avant de faire état de la question des expropriations

Invitant les autorités locales et les sociétés adjudicatrices à collaborer, Emile Ouosso a souligné : « Si nous conjuguons nos efforts, le président pourra inaugurer cette route, courant 2016. Nous devons donc tout faire pour que les calendriers soient respectés ». Carrière identifiée, base vie



Les travaux sur l'axe routier Kinkala-Mindouli

tier par les ministres des Travaux publics, Emile Ouosso et son homologue délégué au Plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko. Une visite prélude au lancement officiel des travaux par le président de la République.

D'une longueur de 53km, ce tronçon routier dont la durée d'exécution des travaux est de plus de trois ans, fait partie du corridor

des populations riveraines et des pluies abondantes qui ralentissent l'exécution des travaux.

Rassurant les entrepreneurs et autorités locales de faire face, notamment au problème d'expropriation, le ministre des Travaux publics a indiqué que le gouvernement est déjà saisi de la situation, et prendra des dispositions pour une issue heureuse.

construite, notons que ce projet fait partie du Plan national des transports, visant à réhabiliter et à amplifier le réseau, dans une perspective internationale mer-route-rail-fléuve.

Ce projet routier est co-financé par le gouvernement et l'Union européenne, dans le cadre du 10e Fonds européen de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Trafic de camions interrompu entre Ouesso et Pokola

Seulement 40km sépare ces deux localités de la Sangha. Pourtant partir de l'une à l'autre n'était pas aisé, sauf à emprunter la rivière sangha. En effet, pour faciliter la traversée des véhicules et des marchandises, la CIB (une société forestière opérant dans ce département) a mis en place en 2010, un pont flottant.

Depuis quelques jours, la saison sèche a eu raison des eaux avec un fort étiage. Une situation qui empêche la navigabilité sur la Sangha. D'où la décision des responsables de la CIB d'interrompre le trafic, en attendant de trouver une solution alternative.

Sur les deux rives, des camions bloqués et ne savons pas à quel saint se vouer, sont obligés de contourner par la localité de Sokambo au Cameroun pour revenir sur le territoire congolais. Une situation ayant un impact financier non seulement auprès des différents opérateurs et commerçants, mais également sur l'économie congolaise.

Selon certaines sources, les responsables de la société forestière seraient à la recherche d'un site se trouvant à l'abri d'étiage, pour servir de port provisoire. En dehors du trafic, cette interruption entrave également la circulation des véhicules venant du département de la Likouala et de la Centrafrique de rejoindre Brazzaville.

En tout cas, si aucune solution n'est trouvée à cette calamité naturelle, les différents projets de la Municipalisation accélérée, la Sangha-2015, notamment ceux de la localité de Pokola et bien d'autres, risquent d'être mis à rude épreuve. L'érection à l'immédiat d'un ouvrage de franchissement sur la rivière la Sangha, large de 300 à 400m s'avère déjà obligatoire. Une tâche qui ne sera pas du tout facile, à quelques mois des festivités de l'indépendance du Congo que Ouesso, la capitale du département aura l'insigne honneur d'abriter, le 15 août. L'imploration divine pour une pluviosité abondante dans le département pourra aussi désamorcer les choses.

L.Mb.G.

JUSTICE

Les inspecteurs formés aux techniques informatiques et à l'internet

Pendant cinq jours, les inspecteurs des services judiciaires vont bénéficier d'une formation en informatique de base et à l'internet. C'est une initiative du Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations(Pareda).

La formation, qui a débuté le 13 janvier à Brazzaville, est assurée par l'Institut africain de perfectionnement des capacités(IPRC). Elle vise l'amélioration des performances des bénéficiaires en informatique de base et à l'internet.

Le coordonnateur du Pareda, Ben Biang a justifié la nécessité d'organiser cette formation en ces termes : « Le Pareda vient de donner aux administrations judiciaires des ordinateurs. Ces machines ne vont servir à rien si les bénéficiaires ne savent comment les utiliser ».

Le directeur de l'IPRC a assuré les apprenants que cette formation proactive débutera par des

questions élémentaires qui permettront à l'encadreur de jauger le niveau de chaque apprenant aux techniques de base en informatique.

« Le formateur va ajuster les enseignements sur la base du sondage qu'il a préalablement effectué. Il sera souple et à votre écoute. Je vous demande d'être attentifs et curieux pour mieux assimiler les notions de base de l'informatique et de l'internet », a-t-il déclaré.

De son côté, l'inspecteur des services judiciaires, Michel Mvouo a salué cette formation des magistrats inspecteurs en informatique de base dans la mesure où, a-t-il rappelé, son département est l'une des pièces maîtresses du ministère de la Justice et des droits humains en ce qu'il assure, a-t-il insisté, l'inspection et la moralisation des acteurs judiciaires. Notons que cette formation avait déjà été assurée aux inspecteurs de Dolisie et Pointe-Noire.

Roger Ngombé

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le projet congolais sera présenté au forum économique de Dubaï

Le Congo est invité à participer au forum économique de Dubaï, au mois d'avril. À cette occasion, le ministre des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault, dont l'invitation officielle a été remise le 12 janvier, montera au créneau pour présenter aux investisseurs internationaux qui y prendront part, l'intérêt du projet congolais ainsi que les opportunités que celui-ci offre.

Le directeur général de la Conférence annuelle de Dubaï, Walid Forghal, en séjour de travail à Brazzaville, a conféré avec le ministre des ZES, Alain Akouala Atipault, sur la participation du Congo à cette réunion éco-

nous permettra de faire une présentation complète sur le processus de création des Zones économiques spéciales du Congo », a indiqué Alain Akouala Atipault.

Cette réunion économique est aussi une plate-forme d'échanges entre les participants et les investisseurs. À cet effet, le ministre Alain Akouala Atipault mettra à profit l'opportunité, pour nouer des contacts avec les autorités du pays hôte, afin de conclure des partenariats économiques, tant avec les institutions publiques que privées. Au-delà de cette participation, l'ambition du gouvernement congolais est de chercher à capitali-



Le ministre Alain Akouala Atipault en plein échange avec son interlocuteur

ser l'expérience des Emirats arabes Unis, réputés en la matière, en vue de garantir la réussite totale des quatre zones économiques, conformément à sa nouvelle politique de diversification de l'économie. Une politique qui devient un impératif, a renchéri le ministre des ZES, au moment où le prix du baril de pétrole continue à chuter sur le marché mondial.

« Nous sommes invités à participer au forum économique de Dubaï, prévu au mois d'avril. L'occasion

ser l'expérience des Emirats arabes Unis, réputés en la matière, en vue de garantir la réussite totale des quatre zones économiques, conformément à sa nouvelle politique de diversification de l'économie. Une politique qui devient un impératif, a renchéri le ministre des ZES, au moment où le prix du baril de pétrole continue à chuter sur le marché mondial.

Firmin Oyé

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

1400 km de routes à revêtir en produit « 3 S » courant 2015

Au-delà de nombreux projets routiers et d'ouvrage de franchissement réalisés en 2014 dans le cadre du désenclavement de l'arrière-pays, l'interconnexion des départements et l'ouverture vers les pays voisins, le ministère de l'Équipement et des travaux publics va mener, en 2015, onze actions prioritaires parmi lesquelles le couronnement des 1400 km de routes aménagées en produit « 3S » (Solution de stabilisation des sols).

Sélectionnées dans tous les départements du Congo, ces routes à couronner s'inscrivent dans la poursuite des projets des chantiers d'aménagement et d'entretien du réseau routier amorcés depuis 2009, conformément aux directives du gouvernement.

Elles permettront, entre autres de faciliter la libre circulation des personnes et des biens, mais également de renforcer le brassage entre les peuples. Parmi celles-ci figurent en bonne place les axes Tandou youmbi-Tchizalamou-Nzambi (74km) dans le Kouilou ; Mapati-Komono rivière mpoukou (76km) dans la Lékoumou et Dongou-Boyelé (60km) dans la Sangha.

Outre ces axes et la construc-

tion des ouvrages de franchissement, il est aussi envisagé en priorité la réhabilitation et l'entretien du réseau routier national classé, la poursuite de l'ouverture et l'aménagement de la route Ouesso-Enyellé et le renforcement de la route Zanaga-Kébara, devenue axe lourd au regard du trafic qu'elle génère entre le port de Pointe-Noire, Brazzaville et l'intérieur du pays.

Une exhortation à l'efficacité dans le travail

« La tâche est immense. C'est pourquoi, je vous exhorte au travail et rien qu'au travail », a insisté le ministre Emile Ouosso, invitant à la même occasion tous les acteurs du secteur routier à plus de présence et d'efficacité sur le terrain.

Jugeant en partie positif le bilan de l'année 2014 ayant permis de réaliser plusieurs projets routiers et d'ouvrages de franchissement (ponts) dont sept seront construits cette année contre huit en attente d'inauguration, Emile Ouosso a rappelé que « la réalisation des projets routiers à la municipalisation accélérée de la Sangha et de la Bouenza sont autant d'autres défis qui attendent son département ».

En effet, ayant en amont pris la mesure des actions d'enver-



Vue d'une route couronnée en produit « 3 S » sur l'axe Mapati-Zanaga, dans la Lékoumou.

gure à mener dans le domaine des infrastructures routières, le ministère de l'Équipement et des travaux publics a, courant 2014, mené plusieurs actions qui concourent à l'efficacité de ses services.

Ainsi, faisant le bilan de l'année écoulée, il a été révélé que nombres d'actions ont pu être menées afin de dynamiser les différentes directions, notamment

le renforcement managérial du Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics, en qualité d'ingénieur public.

« En ce qui concerne le Fonds routier, un effort substantiel pour son ressourcement a été fait. Cependant, les allocations faites à son endroit au titre de cet exercice, bien que nettement améliorées comparativement aux années an-

térieures, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés », a fait observer le délégué du personnel, Rigobert Mbari.

Toutefois, il s'est réjoui du fait qu'un plan de formation du personnel technique mis en place grâce à la signature des accords de partenariat ait permis l'envoi d'un bon nombre de jeunes en formation à l'étranger.

Guy-Gervais Kitina

N° 4383 /PAPN-DG

AVIS DE CONCOURS

Un concours de pilotage pour l'année 2015 est ouvert au Port Autonome de Pointe-Noire en vue du recrutement de trois (3) Pilotes Maritimes pour servir à la Station de Pilotage.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire
Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire)
B.P. 711 - Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Les conditions d'admission et les pièces à fournir sont précisées ci-après :

1. Etre ressortissant de la République du Congo ou ressortissant d'un pays ayant signé avec la République du Congo un accord de réciprocité entre les Marines Marchandes ;
2. Avoir un brevet de commandement de niveau 1 dans la Marine Marchande ou un titre équivalent dans la Marine Nationale ;
3. Avoir navigué depuis moins de trois ans et compter six ans de navigation effective dans le personnel de pont de la Marine Marchande ou de la Marine Nationale ;
4. Etre âgé de 24 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours ;
5. Etre d'une constitution saine et robuste ;
6. N'être atteint d'aucune des affections suivantes : myopie, hypermétropie, astigmatisme, daltonisme, même à un faible degré, et distinguer parfaitement à une grande distance les détails des objets et des couleurs.

Toutefois, la Commission de Pilotage peut apporter une dérogation à la limite d'âge supérieure de 35 ans en faveur :

a) de candidats ayant exercé depuis moins de 3 ans et pendant 2 ans au moins les fonctions de Pilote Breveté ou commissionné dans un autre Port et répondant par ailleurs à toutes les autres conditions ci-dessus énumérées ;

b) de candidats ayant eu un commandement effectif pendant au moins deux ans et âgés de moins de 45 ans.

La demande d'admission doit être accompagnée des pièces ci-après désignées :

- Acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Extrait du casier judiciaire ;
- Certificat de visite par un médecin agréé des Gens de Mer et contre-visite, avec mention spéciale concernant les facultés visuelles exigées, et mention de l'aptitude à la navigation toutes catégories ;
- Etat signalétique des services militaires s'il y a lieu ;
- Copie de l'article matriculaire d'inscrit maritime ;
- Copie des Brevets certifiés conforme ;
- Copie des Certificats Professionnels certifiée conforme ;
- Toute pièce pouvant déterminer les états de service antérieurs à terre ou à la mer ;
- Certificat de Nationalité.

Le postulant doit sur sa demande, spécifier qu'il a pris connaissance des textes et règlements organisant le pilotage à Pointe-Noire.

Indépendamment de la période de réception des dossiers et de leur nombre, plusieurs stages concours peuvent être organisés à partir de l'année 2015 suivant la sélection des candidats-pilotes et ce, dans la limite des places disponibles.

Le premier stage débute dans un mois à compter de la date de diffusion du présent avis.

Fait à Pointe-Noire, le 23 décembre 2014

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT
AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

Mr Pascal NGOTENE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « La vitalité d'un parti politique réside dans sa capacité à s'adapter aux évolutions et à engager des réformes sous-tendues par le renforcement des valeurs de liberté, de démocratie interne et de transparence dans les procédures de désignation des dirigeants ».

Alioune Souare, ancien député et secrétaire général (fédération du PDS), le Quotidien, 13 janvier 2015

□ « L'extrémisme, c'est du banditisme de haut niveau. »

Moustapha Mbaye, Avocat Conseil/ président du Conseil départemental de Saint Louis, leral.net, 14 janvier 2015

□ « Dans les valeurs de la République, il y a le débat démocratique »

Luc Chatel, député UMP, le Point, 14 janvier 2015

□ « Aucun pays dans ce monde n'est égal à l'autre ; il y a toujours des différences. Mais, il faut parfois mettre de côté ces différences et travailler à avoir des relations normales. »

Ana Maria Rovira, Ambassadeur de Cuba au Burkina, Le Faso.net, 21 décembre 2014

□ « Quand naît en moi le besoin d'écrire, c'est pour mettre à nu ce que chacun dissimule en soi »

Henri Lopes, le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

CARTE SOCIALE

Plus de femmes responsables des ménages que d'hommes à Talangai

Les données statistiques présentées par le directeur départemental des Affaires sociales de Brazzaville, Daniel Mondinzoko, à l'occasion du lancement officiel de la campagne d'identification des ménages éligibles au projet « Lisungi », font état de 70% des femmes responsables des ménages pauvres contre 30% d'hommes, dans le 6e arrondissement.

les ménages pauvres et l'école, cela vous permet humblement de comprendre qu'au niveau de Talangai, il y a un problème sans doute de déscolarisation et de non-scolarisation des enfants

Présentant la carte sociale du département de Brazzaville qui compte dix circonscriptions d'action sociale (CAS) dont celle de l'île Mbamou, Daniel Mondinzoko a mis un accent particulier sur Talangai. En effet, après avoir présenté les différentes catégories d'âge, il a indiqué que sur les 1528 ménages pauvres enregistrés au niveau de la CAS du 6e arrondissement, seuls 459 sont tenus par les hommes contre 1069 par les femmes. « Il y a problème parce que naturellement, ce sont des hommes qui devraient être responsables des ménages, alors que nous nous rendons compte que les femmes sont largement en tête avec 70% contre 30% », a-t-il déploré dans la salle. Parmi les données publiées, il y a huit jeunes âgés de moins de 18 ans dont deux garçons et six filles qui sont responsables des ménages.

Dans la tranche d'âge variant entre 18 à 35 ans, les affaires sociales ont épinglé 189 ménages tenus par les hommes contre 337 par les personnes de sexe féminin. Au niveau des gens ayant l'âge compris entre 36 à 60 ans, il y a 145 hommes responsables des ménages contre 472 femmes. Le même constat a été aussi fait dans la catégorie des personnes qui ont 71 ans et plus, où l'on note 147 ménages dont 71 sont gérés par les hommes contre 86 par les femmes.

Plus d'écoles privées que publiques à Talangai

Dans le but de montrer la relation qui pourrait exister entre les ménages pauvres et l'école, le directeur départemental des Affaires sociales de Brazzaville a



Daniel Mondinzoko présentant la carte sociale de la CAS de Talangai

également présenté la situation des établissements scolaires dans le 6e arrondissement.

Au niveau du préscolaire par exemple, la carte sociale fait état de quatre établissements publics contre 44 privés. S'agissant du primaire, il y a dix écoles publiques contre 58 établissements privés. Au niveau universitaire, l'on ne compte aucun établissement public. Au total, sur les 200 écoles enregistrées, 20 appartiennent à l'État contre 180 pour le secteur privé, soit 10% des établissements scolaires et universitaires publics contre 90% privés. « Quand on regarde la corrélation qui pourrait exister entre

parce que ces données font comprendre qu'il y a des ménages qui sont obligés d'inscrire leurs enfants dans les écoles privées parce qu'il faut le faire. Ils sont obligés d'aller inscrire un enfant dans le privé pour le retirer quatre à cinq mois après parce qu'on n'est pas en mesure de payer les frais scolaires jusqu'en fin d'année », a laissé entendre Daniel Mondinzoko. Rappelons que la carte sociale est issue d'une étude du milieu.

C'est une base des données statistiques, un document d'initiation des études, de prise de décisions et de création des projets.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez- nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

En vente à la Librairie

« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

**RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS
ET REGLEMENTAIRES
SUR LA DECENTRALISATION**

BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons**
pour tous vos **besoins** en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	
ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU	
Protégez votre entreprise dès maintenant!	

Promotion spéciale

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables acer

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'ONG Zebunet intéressée à l'élevage familiale au Congo

Spécialisée dans les microcrédits pour l'élevage dans les pays du sud, l'ONG française Zebunet est à la recherche d'associations partenaires en vue d'étendre ses activités au Congo. À cet effet, la présidente de l'organisation Hà Ngoc Hanh, en séjour de travail à Brazzaville, a expliqué l'approche du projet.

« Dans le cas du Congo, nous avons pris les premiers contacts que nous allons approfondir. Nous avons été informés, par exemple, que dans la partie nord l'on pratique beaucoup l'élevage familial. Notre projet accorde des microcrédits à ce genre d'élevage et non à l'élevage intensif. Des études de terrains nous permettront de déterminer les animaux qu'il convient d'élever pour chaque milieu : porcs, chèvres, vaches, etc. En bref, c'est aux groupes intermédiaires de définir les besoins et de nous les soumettre, y compris le montant des crédits à octroyer », a-t-elle expliqué.

Dans la pratique, les financements accordés par le projet Zebunet tournent autour de 200 et 250 euros (environ 130 000 à 200 000 Francs CFA), rem-

boursables selon des modalités définies de concert avec des groupes locaux partenaires. Ils pourront progressivement augmenter afin de permettre aux éleveurs familiaux de conforter leur production, en bénéficiant d'un accompagnement technique et matériel.

L'une des particularités de cette approche est la mise en relation des familles du sud et celles du nord. Ces dernières financent directement l'acquisition des moyens d'élevage (le bétail notamment) au profit des premières. « Dans ce sens nous travaillons depuis l'année 2013 au Vietnam, à Madagascar, au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso. Nous avons déjà soutenu plus de 5000 familles pour l'achat d'environ 15 000 animaux. Nous nous intéressons surtout aux femmes, mais les



Mme Hà Ngoc Hanh, présidente de l'ONG Zebunet

hommes ne sont pas exclus », a précisé la présidente de Zebunet qui a d'ailleurs, invité les organisations locales évoluant dans le domaine du développement rural à contacter le projet. De concert avec les organisa-

tions chargées du projet, les familles du nord sont impliquées dans le suivi des animaux acquis et la mobilisation des services connexes, comme la vaccination des animaux, l'acquisition des produits et services vétérinaires

dans le village ou le district, etc. « En France les familles ont beaucoup de sympathie pour le projet, parce qu'elles disposent d'assez de données. Mais avec la crise, les gens sont plus sensibles et intéressés de connaître la traçabilité et la gestion de l'argent octroyé », pense Hà Ngoc Hanh qui voit ainsi des meilleures chances pour le suivi et évaluation des activités.

Au Vietnam, pays d'origine de la responsable de cette ONG française, Zebunet a lancé une approche intégratrice au processus de développement durable. « Dans ce pays nous finançons l'élevage des porcs qui est assez salissant pour l'environnement. Pour éviter les odeurs, le projet finance un système de biogaz pour produire de l'énergie et éviter la déforestation. De tels projets sont financés à 50% et nous travaillons avec l'Institut de recherche pour le développement et Centre de recherche agronomique pour le développement », a-t-elle conclu.

Thierry Nougou

Message de vœux de l'honorable Raymond Isaac Follo



Le membre du Comité central du Parti congolais du travail (PCT), président du Comité du Parti de l'arrondissement n°6 Ngoyo, député de la circonscription unique de Ngoyo, l'honorable Raymond Isaac Follo, présente les vœux les meilleurs pour l'année 2015, aux :

- Membres du Bureau politique du PCT
- Membres du Comité central du PCT
- Membres du Conseil fédéral du PCT du Département de Pointe-Noire
- Membres du Comité du Parti de l'arrondissement n° 6 Ngoyo
- Membres et sympathisants du Parti congolais du travail

AFRIQUE DU SUD

Le petit-fils aîné de Nelson Mandela affronte Winnie devant la justice

L'ex-épouse de l'ancien président sud-africain Winnie Madikizela-Mandela et la famille de l'icône de la lutte anti-apartheid continuent à se déchirer en justice. Le mardi 13 janvier, Mandla Mandela, le petit-fils du premier président noir sud-africain l'a affrontée devant les juges par avocats interposés.

Selon des sources concordantes, Me Mvuzo Notyesi, l'avocat de Winnie a, au cours d'une audience au tribunal de Mthatha dans le sud du pays, consacrée au testament de Nelson Mandela, tenté de faire interdire une réunion de famille convoquée pour vendredi dans la célèbre propriété disputée de Qunu. Il a plaidé que le lieu était mal choisi étant donné que le différend entre les héritiers n'est pas encore tranché. L'avocat a insisté sur le risque d'une réunion à couteaux tirés, eu égard au comportement violent affiché par le passé par ce dernier face à Winnie Mndela.

Dans sa réponse, Billy Gundelfinger, l'avocat de Mandla, 40 ans, a affirmé que Winnie n'avait aucun droit sur cette maison,

d'autant que selon lui, elle n'en avait jamais eu les clefs et n'y avait mis les pieds que sur invitation.

Winnie Mandela, âgée actuellement de 78 ans, a engagé une procédure en justice pour contester le testament de son ex-mari qui ne lui a rien légué. Depuis quelque temps, elle bataille fort pour récupérer la maison de famille de Qunu, village où le héros de la lutte anti-apartheid a passé son enfance et une partie de ses vieux jours. Winnie Mandela soutient que la propriété avait été achetée en 1989 à son nom lorsque le couple était encore marié, soit avant que Nelson Mandela ne soit libéré.

Malgré la recherche d'une solution négociée, les exécuteurs testamentaires du défunt président noir sud-africain affirment que rien pour l'instant n'a pu baisser les tensions au sujet de cette affaire d'héritage.

Notons que d'après le quotidien sud-africain Daily Dispatch, qui dit s'appuyer sur des documents judiciaires, Nelson Mandela aurait dans son testament légué la résidence de Qunu à sa famille et à sa troisième épouse Graça

Machel. Quant à ses enfants et petits-enfants, ainsi que ses anciens collaborateurs et son parti politique l'ANC, ils sont également bénéficiaires d'autres biens. Jugeant qu'il n'en doit pas être ainsi, puisqu'elle n'aurait rien obtenu, Winnie Mandela réclame donc la maison de famille de Qunu, dans le sud-est du pays, où le premier président noir de l'Afrique du Sud, décédé le 5 décembre 2013, a été inhumé.

En contestant le testament laissé par le leader de la lutte anti-apartheid avec qui elle a partagé la vie pendant près de 4 décennies, Winnie Mandela s'est donc engagée dans une bataille judiciaire dont personne aujourd'hui ne connaît la suite.

Ce que l'on peut dire pour l'heure, c'est que cette démarche qu'elle a entreprise risque fort bien de renforcer l'image de vautour que des observateurs attribuent déjà à certains membres de la famille de Nelson Mandela.

Signalons que Mandla et Winnie siègent tous les deux à l'Assemblée nationale sud-africaine dans les rangs de l'ANC.

Nestor N'Gampoula

LRA

Dominic Ongwen sera livré à la CPI, selon Kampala

Le porte-parole de l'armée ougandaise, Paddy Ankunda, a annoncé le 13 janvier que Dominic Ongwen, l'un des derniers chefs rebelles de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) qui a été récemment capturé en Centrafrique sera jugé par la Cour pénale internationale (CPI).

« Il a finalement été décidé que Dominic Ongwen serait acheminé à La Haye », siège de la CPI aux Pays-Bas, a déclaré le porte-parole de l'armée ougandaise dont le pays est signataire du traité de Rome fondateur de cette institution. « C'est la Centrafrique, qui, en concertation avec les autorités concernées, s'occupe de le livrer à la CPI (...). Très bientôt, espérons-le », a-t-il précisé.

Dominic Ongwen s'est rendu la semaine dernière aux forces spéciales américaines présentes en Centrafrique pour traquer l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), rébellion responsable de multiples exactions contre les populations civiles d'Afrique centrale. Il était recherché par la CPI notamment pour esclavage d'enfants, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Si dans le passé, plus de 12.000 anciens combattants de la LRA avaient été amnistiés par Kampala, dans le cadre d'un programme destiné à faire déposer les armes aux rebelles encore en fuite, il n'en sera pas de même pour Dominic Ongwen. Ceci, pour la simple raison que les mesures prises en Ouganda sur l'amnistie concernent généralement des combattants de base de la milice, qui avaient eux-mêmes été enlevés. La loi ne s'applique pas aux rebelles impliqués dans des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre comme c'est le cas de Dominic Ongwen. Depuis quelque temps, Washington a mis à prix la tête de Joseph Kony et d'autres chefs de l'Armée de résistance du seigneur dont il en est le leader principal. Pour ce qui concerne Dominic Ongwen, les Etats-Unis avaient promis d'offrir une récompense de 5 millions de dollars pour toute information permettant sa capture. La Séléka qui a annoncé avoir arrêté ce commandant de la LRA, exige la récompense promise par les Etats-Unis.

« C'est nous qui l'avons ramené à notre base. Les Américains sont venus à bord de deux hélicoptères, dont l'un



Dominic Ongwen.

s'est posé et a emmené le prisonnier. Nous n'avons toujours pas reçu la récompense promise pour la capture de Dominic Ongwen. J'ai appelé les Américains ce matin et ils ont promis de revenir dans deux jours », déclarait-il y a quelques jours Mounir Ahmat, commandant de la Séléka, un mouvement rebelle à majorité musulmane. Cette coalition s'était emparée du pouvoir en Centrafrique en mars 2013 avant de le quitter en janvier 2014, sous la pression de la commu-

nauté internationale.

Pour rappel, disons que le président Barack Obama avait envoyé environ 150 soldats supplémentaires en Ouganda et, au moins, quatre avions militaires CV-22 pour traquer les chefs de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), dont Joseph Kony, leur leader ainsi que leurs hommes. Ces conseillers militaires américains sont depuis, présents en RCA pour aider à pourchasser les chefs de la LRA. Le patron de la Maison Blanche avait également déjà envoyé une

centaine d'éléments des forces spéciales dans la région en 2011. Jusqu'à présent, ces soldats aidaient les 5.000 membres de la force conjointe de l'UA, chargée de pourchasser les rebelles de la LRA. La recherche de ces rebelles se concentre sur la jungle aux frontières de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan du Sud.

L'on reproche à la LRA d'avoir tué et kidnappé des dizaines de milliers de personnes à travers 4 pays africains (Ouganda, Centrafrique, RDC, Soudan du Sud) ces trente dernières années. À noter que Joseph Kony avait d'abord mené une guérilla brutale contre le gouvernement ougandais pendant près de deux décennies avant de s'enfuir en 2005 avec ses combattants dans les jungles de l'Afrique centrale. Le groupe avait ensuite combattu le gouvernement congolais pendant deux décennies et changea de stratégie, en opérant dans la brousse et en attaquant des villages isolés.

Les Nations unies estiment à plus de 100.000 le nombre de personnes déjà tuées par la LRA et 60 000 enfants enlevés depuis 1987 dans les pays où opère cette rébellion.

Nestor N'Gampoula

Carte Salaire

La solution salaire pour les entreprises



AG Partners

BGFI Bank Congo - DMC - Octobre 2014



Pratique, Sécurisée, Rapide, Simple, Economique, Moins chère.

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

LIBYE

Une réunion à Genève pour faire taire les armes

Les négociations visant à mettre fin aux combats entre factions rivales en Libye se sont ouvertes hier à Genève en Suisse, ont annoncé les Nations unies.

Organisée à l'initiative de Bernardino Leon, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, cette rencontre qualifiée par la diplomatie européenne de réunion de la dernière chance, vise à mettre en place un gouvernement d'union nationale et à faire taire les armes.

En attendant la suite qui sera donnée à ces pourparlers de paix, certains observateurs s'accordent pour dire qu'il y a peu de chance que les choses changent sur le terrain tant le pays est éclaté entre milices tribales qui se déchirent pour le pouvoir et le pétrole. Ils avancent que ces pourparlers de Genève auront du mal à aboutir puisque le gouvernement reconnu par la communauté internationale a profité récemment lors d'une réunion de la Ligue arabe pour exhorter les Occidentaux à lui fournir des armes pour combattre les islamistes.

Et tout dernièrement, le Premier ministre libyen Abdallah al-Thenni a exhorté la communauté internationale à accroître son soutien à son pays, notamment militaire, pour combattre la menace grandissante des djihadistes.

« La communauté internationale mène une offensive contre les djihadistes de l'État islamique en Syrie et en Irak, mais en Libye, seul l'État avec l'armée combat les groupes terroristes et il ne reçoit aucune aide », a déploré al-Thenni. Le Premier ministre a affirmé qu'il est de son devoir « d'imposer par tous les moyens la légitimité de son gouvernement sur le terrain et de protéger la population contre les groupes terroristes » qui opèrent l'est, où de puissantes milices se sont implantés « Nous craignons une infiltration en Libye des membres de l'État islamique si l'état se resserre autour d'eux en Syrie et en Irak en raison des frappes de la coalition anti djihadistes », a-t-il indiqué. Pour combattre cette menace, le chef du gouvernement a appelé la communauté à fournir une assistance à l'armée et aux

institutions du gouvernement et à lever l'embargo sur les armes, imposé par l'ONU depuis 2011.

Devant toutes ces raisons, les forces de l'Aube libyenne, qui tiennent la capitale Tripoli depuis août, veulent repousser à dimanche leur décision sur leur participation à ces négociations, organisées par l'envoyé spécial de l'ONU.

« Nous avons donc décidé de repousser à dimanche notre vote sur notre éventuelle participation (...). Nous ne rejetons pas le dialogue mais nous estimons que les Nations unies sont allées trop vite pour fixer le calendrier de ce dialogue et son mécanisme », a déclaré Omar Hmaidan, porte-parole du Congrès général national (CGN), l'ancien Parlement rétabli par les miliciens de l'Aube libyenne à Tripoli.

Pour Abdoukader Houaïli, membre du CGN, ces pourparlers seraient de toute façon indirects, au moins dans un premier temps puisque « les deux parties ne se reconnaissent pas mutuellement ». « En fonction de ce qui se passera lors des premiers contacts indirects, a-t-il poursuivi, nous verrons si des négociations directes sont possibles ».

La Libye, notons-le, est dirigée actuellement par deux gouvernements et deux Parlements. À l'Ouest, il y a Fajr Libya, « Aube de la Libye », composée des islamistes originaires de Misrata. Cette coalition qui contrôle Tripoli et a remis en place l'ancien Parlement dominé par les islamistes. Cette situation a conduit la communauté internationale à ne reconnaître que le gouvernement du Premier ministre Abdallah al-Thenni, réfugié à Al-Baïda dans l'est du pays depuis août.

La nouvelle chambre des représentants, élue en juin, s'est également repliée dans l'Est.

Le fer de lance de ce gouvernement et du parlement dominé par des libéraux, c'est le général Khalifa Haftar, qui a engagé en mai une vaste offensive contre les islamistes, notamment pour reprendre des villes clés comme Benghazi.

Nestor N'Gampoula

EBOLA

«La maladie peut être contrôlée»

Le directeur des Centres américains de contrôle et de prévention de la maladie à virus Ebola (CDC), l'a déclaré le 13 janvier dernier, lors d'une réunion avec des responsables de la santé publique et des parlementaires. « Les experts disposent d'outils dont ils ont besoin pour en freiner la progression. Si chacun continue sur la même voie et que rien d'inattendu ne se produit », a-t-il déclaré. Le directeur du CDC est actuellement au Libéria, il ira ensuite en Sierra Leone et en Guinée, les pays les plus durement touchés par l'épidémie. Lors d'une rencontre avec la présidente libérienne Ellen Sirleaf Johnson, Dr Frieden a déclaré que le virus demeure en plein contrôle,

même si les intervenants travaillent fort et qu'ils rencontrent certains succès. « Des infections ont aussi été décelées au Nigeria, mais les responsables de ce pays se disent confiants de pouvoir prendre le dessus. », a-t-il dit.

Dr Frieden a évoqué les progrès réalisés dans ces trois pays, les plus touchés par l'épidémie, mais il a affirmé que la menace est loin d'être jugulée. L'Américain a toutefois reconnu la permanence de la menace, « le plus grand risque est que la maladie devienne endémique, continuant à se propager lentement. », averti Tom Frieden, en ajoutant que ce serait inacceptable, parce qu'elle pourrait tou-

jours connaître une nouvelle flambée.

Le plus récent bilan publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fait état de 8.000 personnes tuées par le virus Ebola et plus de 20.000 autres infectées.

Ce bilan vise principalement des habitants du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone.

Par ailleurs, a expliqué le directeur des CDC, l'épidémie a eu un impact considérable sur le secteur de la santé ainsi qu'au niveau social.

La Banque mondiale a, pour sa part, insisté sur le fait que le virus Ebola a exacerbé le chômage et l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

La France envoie 10 militaires et condamne les attaques dans le nord Cameroun

L'aide est proposée aux membres de la Commission du bassin du Lac Tchad (CBLT - Cameroun, Nigeria, Tchad et Niger) ainsi qu'au Bénin pour combattre le groupe islamique Boko Haram.

Une cellule de coordination et de liaison (CCL) militaire a été mise en place à Ndjamena au Tchad en vue de contrer le groupe. Dans son dernier compte-rendu sur l'opération Barkhane, l'état-major français est revenu sur la création du CCL, rappelant cette structure de coordination de renseignement au sein de « l'emprise militaire française » dont la mission est double : « Favoriser l'échange de renseignements et d'information entre les pays partenaires (pays membres de la CBLT) et faciliter la coordination dans l'appréciation de situation que constitue cette menace ».

Dix militaires français viennent

d'être affectés à cette cellule, aux côtés des officiers de liaisons tchadiens, qui devraient être rejoints par des officiers de liaisons nigériens, camerounais et nigériens. Très actif au nord du Nigeria, où il a pris la semaine dernière le contrôle de plusieurs localités autour de Maiduguri, rasant seize villages et faisant plus de deux mille morts, le groupe Boko Haram étend ses opérations dans le nord du Cameroun, pays que son chef Abubakar Shekau a ouvertement menacé dans une vidéo.

Le Cameroun, quant à lui, fait état d'un lourd revers subi par Boko Haram, le 12 janvier, à Kolofata dans l'extrême nord du pays,

faisant près de cent soixante victimes, selon un décompte officiel. La France a condamné ces attaques et s'est dite préoccupée par la situation des populations civiles, « les premières victimes des terroristes ». Elle a salué la détermination des autorités et des forces armées camerounaises dans « la lutte contre la terreur et la barbarie », et a exprimé sa solidarité à ses autorités ainsi qu'aux États de la région engagés dans la lutte contre le terrorisme, notamment ceux de la CBLT. Le Tchad étudie de son côté des possibilités d'intervention contre l'organisation. Le Niger pourrait être la prochaine cible de cette organisation notamment à cause du flux de réfugiés qu'elle provoque.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

15 janvier 2007- 15 janvier 2015, voici huit(8) ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu à l'Éternel de rappeler à lui notre regretté cher époux et père Abel Elenga. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.



NÉCROLOGIE

Le collectif des amis et frère d'Olou, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, ami(es) et connaissances le décès de monsieur Olaogoun Roland Pierre, décès survenu le vendredi 9 janvier 2015 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Bacongo n° 24 Poto-poto avenue des Beaux-parents.



Les ONG humanitaires dressent le bilan provisoire de la crise

La crise centrafricaine ne fait que perdurer. Depuis le déclenchement des hostilités le 10 décembre 2012, la situation sécuritaire et humanitaire reste chaotique, malgré des multiples efforts de résolution. Cette crise peut se comprendre aujourd'hui à travers certaines données officielles, issues des acteurs et dont quelques éléments sont publiés sur le site d'Irin.

La situation humanitaire demeure toujours chaotique sur le terrain, vue la persistance de la crise dans certaines régions du pays. 2,7 millions, est le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire immédiate. En effet, selon les ONG humanitaires, plus de 108 sites de

déplacés sont implantés sur l'ensemble du pays depuis décembre 2012, dont 34 à Bangui.

Sur les chiffres exacts des réfugiés centrafricains, le HCR chiffre à environ 423 300 personnes dans les pays voisins, principalement au Cameroun et au Tchad.

Ces ONG, 105 sur le sol centrafricain, réclament plus de 613 000 000 de dollars pour assister ces personnes en état de nécessité et près deux millions d'autres restées à Bangui. Ce sont les enfants qui ont payé le plus lourd tribut dans cette crise.

Selon les ONG sur place, 2,3 millions d'enfants sont touchés par le conflit en 2014, dont près de 100 000 sont exposés à la malnutrition, aux violences, ainsi qu'à la

déscolarisation.

Situation des groupes armés

Ils sont principalement deux : les miliciens Anti-Balaka et les ex-Séléka et, ont toujours leurs membres dans plusieurs régions du pays.

Malgré les multiples accords de cessation des hostilités, ils continuent de sévir ce, au grand malheur de leurs compatriotes.

Sur 12 000 ex-Séléka, seulement 1714 ex-combattants sont cantonnés dans trois sites à Bangui, en plus des 2000 autres qui ont été transférés de leurs camps à l'intérieur du pays par l'Organisation internationale des migrations (OIM) en mai 2014. Sur l'ensemble du territoire, les mêmes

organisations estiment à plus de 75 000 le nombre des anti-balaka, opérant dans le pays.

Forces internationales

Leur déploiement se poursuit, notamment celui des autres contingents des casques bleus prévus à 12000 soldats. Leur présence est visible dans plusieurs régions du pays ainsi que dans la capitale. Par ailleurs, en dépit des efforts consentis, des violations des droits de l'Homme sont toujours signalées.

En 2014, près de 27 soldats des forces internationales ont été tués sur le terrain d'opération en Centrafrique, dont 24 soldats de l'ex-Misca devenue Mission onusienne ainsi que trois soldats

français de l'opération Sangaris.

À l'heure actuelle, 10 116 policiers et militaires des corps étrangers sont déployés dans les chantiers hostiles de la Centrafrique.

Les travailleurs humanitaires et journalistes ont, eux aussi, été visés par les milices.

Au total 18 travailleurs humanitaires tués depuis janvier 2014, ainsi que 3 journalistes.

Plusieurs effets collatéraux sont enregistrés : la destruction des biens publics, des édifices religieux et de nombreux biens privés. Selon le porte-parole de la communauté islamique de Centrafrique, près de 300 mosquées ont été détruites pendant la crise, dont 26 dans la capitale Bangui.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

BANGUI

L'ANE se félicite de l'installation de ses comités locaux

L'Autorité nationale des élections (ANE) s'est réjouie de l'installation des antennes locales dans tous les arrondissements de Bangui ainsi que dans les préfectures de l'Ombella M'Poko, de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré.

« Il convient de rappeler que l'ANE a déjà implanté ses structures de base dans les huit comités d'arrondissements de Bangui, dénommés Autorités locales des élections (ALE), dans les préfectures de l'Ombella M'Poko, de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré », indique un communiqué. Pendant le mois de décembre

2014, quatre préfectures centrafricaines ont été visitées par l'ANE. Le document publié à ce propos énumère la Lobaye, l'Ouham, l'Ouham-Pendé et la Kémo comme étant des préfectures où l'ANE « a eu à mettre en place les Autorités Sous-préfectorales et locales des élections ».

L'installation de ces comités locaux s'est accompagnée de l'analyse de l'état des lieux, consistant, selon le communiqué à « prendre la mesure des acquis, à identifier les difficultés devant être aplanies et les aspects à améliorer avant la mise en œuvre du processus électoral dans ces localités ».

Les actions menées par l'ANE dans le dessein de tenir les élec-

tions, selon les échéances prévues se multiplient de jour en jour. Après les missions de l'installation de ses démembrements, le président de l'ANE a reçu, le 13 janvier le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine en Centrafrique.

Son excellence Ma Fulin, est venu, d'après Dieudonné Kombo-Yaya, président de l'ANE, « prendre contact avec nous pour voir dans quelle mesure apporter un appui à notre institution qui ne vit que du seul apport du gouvernement centrafricain. À part les promesses de certains partenaires internationaux, beaucoup d'efforts restent à fournir pour soutenir les actions de l'ANE. »

BODA

Une partie de la population toujours réticente à la cohabitation

Au moment où les autorités cherchent à promouvoir la paix et la cohésion sociale entre chrétiens et musulmans, une partie de la population de Boda, ne semble accepter le vivre ensemble. C'est l'impression que celle-ci a donné lors de la visite de la présidence de transition, Catherine Samba-Panza dans la localité, le week-end dernier.

Dans la ville de Boda, la communauté musulmane et les non-musulmans vivent séparément depuis janvier 2014. Les non-musulmans n'affichent pas la volonté de recevoir leurs frères musulmans de la ville.

Après plusieurs affrontements qui ont opposé les deux communautés, Catherine Samba-Panza a décidé de les réconcilier.

Seulement, cet appel à la réconciliation, au pardon, à la paix et au vivre ensemble n'a pas été accepté par tous. Une partie de cette population a toujours de la méfiance vis-à-vis de l'autre communauté. Malgré, la

présence de la cheffe de l'Etat, ces derniers ont prouvé qu'ils ne sont pas prêts, pour le pardon, la réconciliation, l'amour du prochain, la cohésion sociale et le revivre ensemble.

D'ailleurs, au même moment où la présidente de la transition, s'adressait à la foule présente, cette partie de la population murmurait et hurlait, « nous ne voulons plus être ensemble avec eux, tout ce que nous voulons c'est qu'ils quittent la ville ».

Une autre source a fait savoir, que la présidente était obligée de s'arrêter un moment, pour dire « même

si vous voulez afficher ce genre de comportement, attendez à ce que moi votre mère, vous tourne d'abord le dos. Mais en ma présence, vous dites de choses pareilles, je ne suis pas du tout d'accord », a-elle regretté.

D'après un conseiller de Samba Panza, l'objectif de cette visite n'a pas été atteint. « Je dois reconnaître que nous n'avons pas pu atteindre les objectifs escomptés en allant dans cette ville. La résistance est tellement vive. Je pense qu'il faut un sérieux travail de terrain avant d'espérer arriver à la paix à Boda », a reconnu cette source. La ville de Boda reste donc divisée jusqu'à présent. Les musulmans sont toujours bloqués dans leur enclave et les non-musulmans dans le reste de la ville.

BOSSANGO

Plus de 300 déplacés du petit Séminaire vivent dans la précarité

Au moins 300 personnes qui ont fui les exactions des ex-Séléka dans les régions de Markounda, des villages Nana et autres localités proches, se retrouvent sur le site des déplacés du petit Séminaire de l'église catholique de Bossangoa (nord-ouest). Ces dernières se disent abandonnées par les autorités.

Sur le site des déplacés de l'évêché, la plupart des personnes déplacées ont regagné leur domicile. Les locaux sont vides. Par contre, sur le terrain de football du petit séminaire Saint-Paul, des tentes ont encore été dressées pour accueillir des personnes qui ont fui les hostilités des ex-Séléka. Ici, des femmes, des enfants et hommes sont assis à l'ombre des grands arbres, mettant ainsi leur santé en danger.

En effet, la plupart des enfants sur ce site sont atteints de la gale, suite à la consommation des eaux insalubres au cours de leur déplacement et parce qu'ils se sont couchés dans la brousse, à même le sol dans des conditions déplorables.

Selon le responsable des déplacés, toutes ces personnes proviennent des différents villages entre autres, Koki, Nana, et quelques habitants de la sous-préfecture de Markounda. Ces déplacés préparent dans des petites marmites de fortune sur des foyers de trois pierres. Leur nourriture la plus fréquente est la farine de Soja qu'ils consomment en bouillie. Ils portent des loques, leurs chaussures sont des sandalettes en mauvais état. Quelques rares de ces personnes vulnérables vivent dans des conditions hygiéniques déplorables.

Par ailleurs, a poursuivi le responsable des déplacés, ces paisibles citoyens sont pris entre deux feux. « Depuis que nous sommes sur le site, les Anti-Balaka nous mettent mal à l'aise. Nous sommes quo-

tidienement victimes de razzia, de vol à main armée et d'agression physique ou verbale. Nous avons fui le conflit et nous sommes encore devant une autre problématique créée par ces miliciens », a-t-il déploré.

Le manque de moyen financier pour répondre aux besoins quotidiens de la famille, est un autre calvaire que ces personnes subissent. « Sous ces huttes, nous dormons sur des nattes à la merci de la poussière, des eaux de pluie et aux piqûres des moustiques. Le paludisme est le quotidien des enfants du site des déplacés de Saint-Paul », a décrié un autre chef de ménage.

Michel Ningando, directeur du petit séminaire de Saint-Paul a souligné que les déplacés reçoivent néanmoins une assistance de la Caritas de Bossangoa. « Nous les assistons selon notre disponibilité. Des vivres et non vivres leur ont été distribués », a-t-il affirmé.

Le directeur a également relevé que le programme d'assistance soutenu par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), était arrivé à terme. « Nous ne disposons plus de moyen pour soutenir ces personnes vulnérables. Notre contrat avec le HCR a été rompu. Il appartient au gouvernement d'assumer sa responsabilité auprès de ces personnes qui ont besoin d'assistance », a-t-il expliqué.

Le 22 novembre 2014, ces déplacés avaient reçu un don en matériels offert par l'ONG internationale CRS, basée dans la ville de Bossangoa. Ces matériels sont composés des pousse-pousse, des râtaux, des lampes pour la surveillance du site, des pelles et autres matériels pouvant les aider à cultiver la terre.

Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RCA)

VIENT DE PARAÎTRE

« Les obsessions perverses de Zolouloufoua et compagnie » présenté au public

La cérémonie de présentation et de dédicace de cet ouvrage de 112 pages a eu lieu le 9 janvier à la bibliothèque nationale de Brazzaville.

Paru aux éditions l'Harmattan-Congo, «Les obsessions perverses de Zolouloufoua et compagnie» est un recueil de théâtre reparté en trois actes dont 9 scènes en premier acte et 6 dans le deuxième et troisième acte. Il relate les envoutements ; la méchanceté ; les conflits ; la sorcellerie, des querelles ; le mysticisme qui occasionnent tour à tour la mort subite des gens dans la famille. Présentée par Dominique Niossobantu, enseignant à la Faculté des lettres et des sciences de l'université Marien Ngouabi à Brazzaville, théâtrologue et vice-doyen, ce recueil est en effet l'histoire d'un patriarche nommé Moé Sitou, chef du clan du village Bousa Bousa qui avant sa mort lègua malgré lui, une pièce de monnaie de cinq francs à sa fille Zolouloufoua, jumelle de Thi-Theli, alors qu'il avait trois enfants. Cette dernière n'en fera pas bon usage.

Il faut dire que cette pièce de monnaie est un symbole incarnant la succession à l'héritage familial et même du village. Une façon de faire qui suscita des mécontentements et malenten-

dus au sein de la famille, notamment entre les enfants du défunt et leurs tantes. Hors traditionnellement, la succession familiale revient au neveu. Ce qui était ici, tout à fait le contraire.

Cette situation va entraîner des événements mystiques occasionnant ainsi la mort inopinée de Constantin, petit-fils de Moé Sitou, le premier enfant de Solomapeka, le fils aîné de Moé Sitou. Les causes de la mort, ce petit-fils avait eu l'audace de narguer la famille en public, versant un million cinq cents mille francs CFA pour l'organisation des funérailles de son grand père.

Cependant, Solomapeka accusait sa femme d'être à l'origine de cette mort. À cet effet, il la délogea du foyer conjugal. En clair, Zolouloufoua, Thi-Theli et Solomapeka usent par le truchement de cette pièce de monnaie pour exterminer de façon successive les membres de leur famille.

Au cours de cette cérémonie, Dominique Niossobantu, s'est dit fier de son ancien étudiant qui a su prendre la relève : « C'est un grand plaisir de pouvoir savoir qu'après nous les choses continueront, je me rends compte que je n'ai pas prêché dans le désert », avant d'ajouter que l'auteur a apporté un style nouveau dans le théâtre et a introduit dans cette pièce de théâtre du congolisme



L'auteur répondant aux questions

et des illustrations qui caractérisent certains faits.

« Pour moi c'est une identité, le style est long, c'est ma manière de ramper, chacun de nous à sa façon d'écrire, l'essentiel c'est d'aboutir à un objectif », a indiqué l'auteur, Sergyl Morsely Ngoma.

De son côté, Rosi Loemba, critique littéraire, pense que cette pièce de Théâtre a été écrite dans un bon style. Aussi, elle dénonce les pratiques sorcières au sein d'une famille où une simple pièce de monnaie devient source de malédiction et de la succession de décès.

Par ailleurs, l'auteur met en exergue le mauvais traitement infligé aux veuves, souvent délogées après la mort de leur mari. « J'ai préféré mettre en relief cette situation décevante par le truchement du genre théâtral. Beaucoup des veuves sont en train de vivre de pareilles situations alors qu'il y a des dispositions juridiques qui existent pour les protéger. Il était donc inconcevable pour nous d'être insensible devant ces situations. Il est nécessaire que la tradition puisse aménager les veuves au lieu de les exposer, en les mettant dans la rue », a-t-il signifié.

Sergil Morsely Ngoma est diplômé de l'École nationale moyenne d'administration filière diplomatie, titulaire d'une maîtrise en Littérature et civilisations africaines obtenue à l'université Marien-Ngouabi. Il est membre de l'Union nationale des artistes, artisans et écrivains du Congo. Il reste actuellement au secrétariat général de l'Union panafricaine de la jeunesse à Khartoum, au Soudan en qualité de secrétaire général-adjoint.

« Les obsessions perverses de Zolouloufoua et compagnie » est son premier ouvrage.

Rosalie Bindika

FESTIVAL TAZAMA

Les rideaux tombent sur la deuxième édition

Les champions de la 2^e édition du Festival du Film des femmes africaines Tazama se sont éteints le 12 Janvier à Brazzaville. A l'issue de cette édition quatre femmes cinéastes sont récompensées pour leur talent. Le film Dilemme de la réalisatrice congolaise Liesbeth Mabilia a reçu le prix du meilleur court métrage.



Les lauréates des Heshimas Awards.

Quatre femmes lauréates des Heshimas Awards.

Depuis la première édition le festival Tazama décerne ces prix pour encourager les femmes qui depuis plusieurs années excellent dans le septième art. Cette année il s'agit de la congolaise Laurentine Milebo, l'une des rares femmes de sa génération au Congo et l'une des actrices africaines à atteindre une grande notoriété dans le cinéma en Europe. À côté de Laurentine, sa compatriote Meiji U'tumsi actrice de théâtre et de cinéma, scénariste et réalisatrice française d'origine congolaise, a reçu ce prix toute émue « je suis heureuse d'être ici ce soir parce que cela fait vingt ans que j'avais mis pied au Congo. Merci au festival

Tazama qui m'a invitée à cette rencontre que je ne pouvais pas éviter ».

La réalisatrice rwandaise Jacqueline Kalimunda et l'actrice marocaine Amal Ayouch sont elles aussi lauréates. Le prix du meilleur film court métrage a été décerné à la réalisatrice congolaise Liesbeth Mabilia pour son film Dilemme qui parle du harcèlement sexuel en milieu professionnel. Il a été choisi parmi cinq films en lice. Celui de Noëlle Nsiensy intitulé Etoile a eu la mention spéciale du jury pour sa force et l'originalité de son message. Ces deux films sont d'office sélectionnés au festival international du film panafricain de Cannes qui aura lieu en Avril.

Hermione Désirée Ngoma

NÉCROLOGIE



Patric Willy Nguimbi, Agent hôtel Ledger et famille ont la profonde douleur d'annoncer au ministre Isidore Mvouba, à l'honorable Médard Moussodia, à l'apôtre Anicet Massengo et à leurs proches amies et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur frère, oncle, père Edmond Roger Sakamesso « président Sapy » décès survenu le samedi 10/01/2015 à 16 heures à l'hôpital Central des armées Pierre Mobengo.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Mboté n 49 Moukondo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU FEU JOACHIM BOUMPOUTOU «YA CHIM»

Décédé le 02 janvier à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville, l'inhumation de Joachim Boumpoutou se déroulera selon le programme ci-après :

Vendredi 16 janvier

-09h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé.

-10h00 : recueillement au domicile familial sis 49 rue Nkouka Batéké à Bacongo (référence BRDM)

-12 heures départ pour le village Louomo – Manzomo (route nationale n° 1 à 7 km de Mboukou ;

Samedi 17 janvier

-Recueillement et mise en terre.

-17heures fin de la cérémonie.

Dimanche 18 janvier, retour sur Brazzaville



Pendant une semaine le public a pu suivre et réagir à toutes les projections. Une semaine exceptionnelle au cours de laquelle des films ont faits sourire, sursauter, pleurer. « Une semaine où chacun des invités que nous avons reçus a eu des raisons supplémentaires de penser que ce festival a toute sa place dans le paysage culturel de notre pays.

Une semaine où il a été question de partage, d'épanouissement, de collaboration et d'espoir », a souligné la directrice du Festival Claudia Haidara Yoka.

Cette édition porte en elle les germes d'un espoir d'une coopération cinématographique prochaine avec le Maroc et d'un partenariat entre le festival Tazama et le festival international du film panafricain de Cannes mais surtout l'espoir et le challenge de réunir les amoureux du cinéma pour défendre une cause.

CRISE POLITIQUE

Étienne Tshisekedi toujours décidé à récupérer l'impérium

Dans son message de vœux adressé au peuple congolais, il invite la communauté internationale à organiser dans les meilleurs délais le dialogue politique conformément à la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Après un mutisme longtemps observé depuis son évacuation en Belgique pour des soins médicaux appropriés, Étienne Tshisekedi a réapparu au public, visiblement affaibli, pour présenter ses vœux aux Congolais au seuil de la nouvelle année 2015.

Dans une vidéo postée sur le net le 13 janvier, on y voit l'ir-

réductible opposant lire un texte, les yeux régulièrement tournés vers le prompteur. Rendant grâce au Seigneur parce qu'il l'a comblé des bienfaits en restaurant sa santé, le leader de l'UDPS, qui se considère toujours comme le président réellement élu au terme du scrutin présidentiel de 2011, a clairement exprimé son intention de poursuivre sous ce statut le processus politique en RDC.

Sa lutte pour la récupération de l'impérium n'a pas faibli. Bien au contraire. Mais face à l'intransigeance du pouvoir actuel et pour tirer le pays du gouffre dans lequel il se trouve, il prône le dialogue comme

voie de sortie de la crise. « *Je saisi la communauté internationale enfin que l'on organise sans délais le dialogue politique conformément à la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies* », a déclaré Étienne Tshisekedi qui considère cette démarche comme la voie la plus sûre de placer le peuple congolais « *aux commandes de sa propre destinée* ».

Il nuance cependant : « *Cette initiative n'est pas un aveu de faiblesse, ni même un acte de compromission* ». Ce dialogue, à en croire le vieil opposant, permettra « *de rétablir la vérité des urnes et de convenir de la suite à donner après le*



Étienne Tshisekedi

hold up électoral de novembre 2011, de rassurer tout le monde quant aux animateurs

de la Ceni et de garantir l'alternance démocratique ».

Alain Diasso

INTERVIEW

Freddy Matungulu : « Je suis pour le respect de la Constitution en matière de mandat présidentiel »

Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget de la République démocratique du Congo (avril 2001-février 2003), Freddy Matungulu Mbuyamu Ilankir vient, après un mutisme longtemps affiché sur la scène politique, de rebondir. Homme de conviction dont la maîtrise parfaite des rouages des institutions financières internationales ne fait plus aucun doute, cet économiste de formation est pressenti, dans certains milieux, comme possédant les atouts d'être présidentiable. Conscient de son énorme potentiel intellectuel et surtout des pressions qu'exercent sur lui la plupart des compatriotes qui y voient l'incarnation de l'alternance en 2016, Freddy Matungulu, lui, a la tempérance. Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, il déclare être désormais dans l'obligation de prendre le temps d'approfondir cette réflexion avant de se prononcer.

Les Dépêches de Brazzaville : Le débat politique actuel dans le pays reste dominé par la révision ou pas de la Constitution, ou encore de la loi électorale, avec en arrière-fond des appréhensions autour de la durée du mandat actuel du chef de l'État. Qu'en dites-vous ?

Freddy Matungulu : Je pense que ma position en la matière est claire. La Constitution dit que le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Je crois que c'est important que cette disposition de la Constitution puisse être appliquée de façon très rigoureuse. Je pense que la stabilité du pays à long terme en dépend. Je suis pour le respect des dispositions de la Constitution en matière de mandat

présidentiel.

LDB : Plus d'une fois on vous a annoncé comme potentiel candidat à la présidentielle de 2006 et celle de 2011 sans que vous ne vous prononciez là-dessus. Cela procède-t-il d'une stratégie volontaire ?

FM : Se lancer à la quête de la magistrature suprême du pays est une action de très grande envergure. Une action extrêmement importante qui nécessite une grande préparation et énormément des stratégies. J'ai pensé en 2006 comme en 2011 que je n'avais pas les moyens nécessaires pour pouvoir me lancer avec un minimum de chance de succès dans une telle action.

LDB : Seriez-vous candidat en 2016 ?

FM : J'ai eu beaucoup de questions de la part de nos compatriotes sur ce sujet. Beaucoup d'encouragements aussi... Ces encouragements sont désormais si pressants que, pour une fois, je souhaite réfléchir très sérieusement. Je suis maintenant dans l'obligation de prendre le temps d'approfondir cette réflexion et de me prononcer. Je crois que si je ne le fais pas, la plupart des compatriotes qui me saisissent sur la question risquent d'être très déçus. J'en suis conscient, j'y réfléchis et je répondrai très bientôt.

LDB : Votre cursus politique reste marqué par votre démission du poste de ministre de l'Économie, Budget et Finances deux ans après l'avènement de Joseph Kabila en 2001. Vous aviez préféré rendre le tablier dans des conditions



non encore élucidées à ce jour. Onze ans après, pouvez-vous nous dire ce qui avait motivé votre décision ?

FM : Lorsque nous sommes arrivés en 2001, notre objectif était celui de remettre le pays sur la voie d'une bonne gouvernance économique et financière et également d'une bonne gouvernance politique. Il y a des efforts que nous avons initiés à partir de 2001, mais malheureusement je me suis rendu compte très rapidement que les abus dans la gestion des ressources publiques que nous avions beaucoup déplorés notamment à l'époque de feu le président Mobutu refaisaient surface. En tant que gardien du temple en matière de gestion des finances publiques, j'ai décidé de quitter le gouvernement parce que je ne pouvais pas cautionner ces abus.

LDB : Est-ce que vous l'aviez dit, à l'époque, à votre hiérarchie ? Quelle était sa réaction ?

FM : Bien sûr que je l'avais dit. Je l'avais déploré. Personnellement, j'attendais un soutien formel de ma hiérarchie à la démarche qui était la mienne à l'époque. Celle-ci voulait que nous restions dans la ligne droite de la remise en état du pays en matière de gouvernance. Malheureusement je n'avais pas eu ce soutien. C'est pour cette raison que j'étais parti.

LDB : Qu'est-ce que vous avez le plus dénoncé et qu'attendiez-vous concrètement comme appui ou piste de solution ?

FM : Concrètement, je pensais qu'il était important que toutes les dépenses que nous faisons puissent s'inscrire dans le cadre de la bonne

gestion du budget de l'État. J'étais contre les dépenses extrabudgétaires dont la finalité n'était pas très claire. C'est ce que j'avais demandé. Malheureusement comme je l'ai dit, je n'ai pas eu ce soutien formel que j'attendais. Et pour cette raison, j'ai décidé malheureusement de mettre un terme à ma participation au gouvernement.

LDB : Pour quelle raison avez-vous choisi de quitter précipitamment le pays qui avait encore besoin de votre expertise après les deux années passées au gouvernement ?

FM : Mon expérience m'a montré que la seule présence d'un individu dans un ministère ne suffit pas pour pouvoir donner la bonne impulsion au niveau de l'action gouvernementale dans son ensemble. Et à l'époque, ma conviction était que seul, en tant qu'individu, je n'étais pas en mesure de faire avancer l'ensemble du gouvernement dans la bonne direction. Le contexte politique de l'époque, je le pensais, ne pouvait pas me donner le niveau qu'ils ont d'implication et d'action qui pouvait me permettre de faire véritablement la différence. À l'époque, j'avais décidé de retrouver mes activités, mes fonctions au Fonds monétaire international. C'est ce que j'avais fait.

LDB : Arrivez-vous quand même à avoir, à partir de l'étranger où vous résidez, à avoir les nouvelles de la RDC ou pas du tout ?

FM : Je suis l'évolution de la situation dans notre pays de très près. Et d'ailleurs, je voyage assez régulièrement sur Kinshasa.

Propos recueillis par Alain Diasso

MÉDIAS

FFJ désapprouve la rafle des journaux d'informations à Kinshasa

L'ONG note que la législation sur la liberté de la presse en vigueur dans le pays reconnaît l'existence de colporteurs des journaux et préside à leur protection.



Un vendeur de journaux à Kinshasa

Citant les informations qui lui sont rapportées et confirmées par des sources indépendantes, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a noté le 14 janvier que des policiers venus à bord de jeeps estampillées « PNC » (Police nationale congolaise) ont fait irruption, le 13 janvier, à la place Onatra, centre-ville, où est érigé un important marché de vente de journaux et se sont mis, sans ménagement, à arracher les graphiques vendus à la criée. Selon divers témoignages cités par cette ONG, la police reprocherait aux colporteurs des journaux d'exposer à la vente publique des nouvelles relatives à une marche de l'opposition politique organisée la veille et réprimée à coup des matraques. Ces opposants, note-t-on, ont manifesté le 11 janvier contre la révision de la loi électorale. « Ils ont arraché les journaux alors que ce n'est pas nous qui écrivons. Nous sommes de vrais boucs émissaires », a déclaré le président de l'Association des vendeurs des journaux de la RDC (AVJC), Clément Tshisekedi, cité par FFJ. C'est devenu courant, a ajouté pour sa part Patsho Kantibidi, secrétaire général de l'AVJC, que des colporteurs des journaux soient victimes de rafle. « Ils nous prennent les journaux et ils partent avec », a-t-il précisé. Le chargé d'assistance légale et d'aide judiciaire à FFJ, M^e Nkashama, qui a exprimé toute la désapprobation de cette ONG à la suite de cette rafle opérée sur les vendeurs des journaux d'informations, a exigé la restitution de ces journaux emportés et a également exprimé l'étonnement de cette organisation qu'un corps aussi important des segments de services de l'État viole délibérément le droit du public à l'information.

Lucien Dianzenza

INDUSTRIE NATIONALE

Le label « Made in Congo » en promotion

Le ministre en charge du secteur, Germain Kambinga, a poursuivi les contacts avec les milieux des affaires de la RDC pour préparer la campagne qui va démarrer officiellement le 20 janvier.

Germain Kambinga lance une dynamique visant à promouvoir l'industrie nationale en RDC, et il l'a expliqué clairement aux opérateurs du secteur industriel en les invitant à l'accompagner. En début de semaine, le ministre de l'Industrie s'est entretenu à cet effet avec un groupe d'opérateurs économiques évoluant dans le secteur agro-alimentaire. À quelques jours du jour J, l'autorité est décidée à faire adhérer de nombreux partenaires à ce projet. Pendant les discussions, il a insisté sur l'importance de leur appui sans faille dans cette campagne. L'idée, a-t-il expliqué, est d'arriver à convaincre la population congolaise de consommer les produits locaux. Il est indispensable que le « Made in Congo » revienne en force. Pour lui, il s'agit d'une manière de témoigner son patriotisme économique.

Tout doit être mis en œuvre pour valoriser le label « Made in Congo ». Et le grand travail sera justement de l'inculquer à tout prix aux acheteurs congolais. L'initiative est saluée par les industriels. C'est le cas de la société Nestlé qui juge nécessaire de promouvoir, d'appuyer et de soutenir l'industrie locale. Du côté des industries pharmaceutiques, c'est le même sentiment qui prédomine. En effet, pour ce secteur, il faut que l'État arrive à bâtir un véritable partenariat avec le secteur industriel. Le résultat ne peut être qu'un coup de pouce à la création d'emplois en RDC. Enfin, chaque partie aura sa part à remplir dans ce partenariat. Pour le ministre, cette initiative ne peut réussir que par la seule implication du secteur industriel.

Laurent Essolomwa

SECTEUR DOUANIER

Coup de balai dans les régies financières au Katanga

Le ministre des Finances, Henri Yav, a ordonné que les responsables « à tous les niveaux et à tous les postes douaniers » soient relevés de leurs fonctions et remplacés.

Un véritable coup de balai. C'est le moins qu'on puisse dire de l'assainissement qui vient de s'opérer dans les différentes régies financières du Katanga où plusieurs cadres desdites services de l'État viennent d'être relevés de leurs fonctions.

La décision est tombée au lendemain de la visite effectuée par le Premier ministre Matata Ponyo au poste frontalier de Kasumbalesa. Le Chef du gouvernement a, au cours de sa visite, palpé du doigt les réalités de ce poste douanier gangrené jusqu'à la moelle par la corruption tendant à devenir une seconde nature. C'est le ministre des Finances agissant pour le compte du gouvernement qui a pris cette mesure qui affecte la douane

katangaise. Qu'est-ce qu'il en retourne ? Sans état d'âme, Henri Yav vient d'ordonner en effet que les responsables soient changés « à tous les niveaux et à tous les postes douaniers ». Le patron de la DGDA a été instruit « d'effectuer sans tarder au sein du poste douanier de Kasumbalesa un changement de tous les chefs de division exerçant les fonctions de sous-directeur ou d'inspecteur; de tous les chefs de bureau assumant les fonctions de contrôleur ou de receveur principal ainsi que de tous les attachés de bureau de première classe exerçant les fonctions de vérificateur ou de receveur ». Ce n'est pas tout puisque la mesure devrait être étendue à tous les autres postes douaniers de la province du Katanga tel Kalemie, Dilolo, Kolwezi, etc. Le directeur général de la DGDA a, par ailleurs, été instruit de procéder sans délai à la désignation d'un nouveau directeur provincial à la tête de la DGDA/

Katanga. Dans la foulée, de nouveaux responsables provinciaux ont été nommés par l'argentier national à la Direction générale des impôts et à la Direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation au Katanga. Cette décision est interprétée en sens divers dans l'opinion. Si pour certains, elle découle de la volonté du gouvernement d'assainir l'espace douanier au Katanga gangrené par la corruption, la fraude généralisée dans le dédouanement des marchandises, le laisser-aller, la complaisance et le désordre, d'autres y voient un coup asséné au gouverneur du Katanga actuellement en rupture de ban avec la majorité présidentielle. La décision entretrait dans le cadre de la stratégie visant à le laminer financièrement en diminuant son influence auprès des responsables provinciaux des régies financières dont plusieurs étaient de son obédience.

Alain Diasso

HYMNE DE LA CAN 2015

Fally Ipupa parmi les chanteurs

La chanson phare de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2015), titré « Hola Hola », a été écrite et arrangée par le groupe togolais « Toofan » en collaboration avec d'autres artistes africains.

intense où l'Afrique se sent vraiment unie. Chacun se retrouvera dedans », a indiqué Master Just, membre du groupe Toofan. En composant l'hymne de la CAN 2015, les Toofan représenteront

sée au-devant de la scène camerounaise et continentale. Ce qui lui vaut d'être sélectionnée pour l'exécution de l'hymne officiel de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) 2015. Son tout premier album « Pousse la vie », sorti en 2010 avec le titre phare « Kongossa » a déjà été un succès. Meilleure artiste féminine au Festi-Bikutsi de 2011, Véronique Mani Bella, de son vrai nom, est sacrée la même année Révélation féminine au Mvet d'Or, une autre cérémonie de récompense artistique locale. Trois ans plus tard, elle est sacrée artiste de l'année lors de la 16^e édition du Festi-Bikutsi. Pour sa part, Arielle Tomby, Arielle T, est une auteure-compositrice révélée au sein du groupe Mballa où elle est chanteuse lead (afro-zouk, RnB, soul ou afro-soul). La jeune femme est une excellente danseuse dotée d'une



Une vue de quelques interprètes de l'hymne de la CAN 2015

Plusieurs grands noms de la musique africaine ont interprété l'hymne de cette compétition qui aura lieu du 17 janvier au 8 février. Il s'agit notamment de Singuila, Toofan et Wizboy du Nigéria, Fally Ipupa du Congo, Molar de la Côte d'Ivoire, Eddy Kenzo d'Ouganda, Mani Bella du Cameroun et Arielle du Gabon. Ces artistes ont également participé au montage du clip vidéo déjà en diffusion sur plusieurs chaînes de télévision. « Quand on parle de football, on parle de joie. C'est le moment

le pays sur le plan musical alors que l'équipe nationale de football, les Éperviers sera absente à cette édition. Composé de deux artistes, le groupe Toofan est l'auteur de plusieurs tubes à succès en Afrique.

Deux femmes sur le podium

Parmi les artistes retenus pour interpréter l'hymne de la CAN figurent deux femmes : Mani Bella et Arielle T. La chanteuse camerounaise de bikutsi, Mani Bella interprété le single à succès « Pala Pala ». L'opus l'a his-

maîtrise du jeu de scène. On dit d'elle « qu'elle chante comme une Européenne et dance comme une Africaine ». Sa rencontre avec le producteur camerounais Edgar Yonkeu (Direct Prod) va véritablement lancer sa carrière. Ensemble, ils composent l'album de 12 titres « Mes envies », nominé aux trophées des Arts-Afro-caribéens 2010. L'opus raconte des histoires vécues par la chanteuse elle-même ou par ses proches. En 2013, la chanteuse a réalisé l'album la voit « A Nu ».

Patrick Kianimi

CAN 2015-PRÉPARATION

La RDC bat Dragons de Yaoundé et la sélection Région Centre du Cameroun

Le bilan des rencontres amicales des Léopards de la RDC en préparation au Centre d'excellence de la CAF à Mbankomo au Cameroun est globalement positif, avec deux victoires et un nul en trois matchs.

Les Léopards de la RDC achèvent pratiquement leur mise au vert au Centre d'Excellence de la Confédération africaine de football -CAF- à Mbankomo à 40 km de Yaoundé au Cameroun, en perspective de la phase finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu du 17 janvier au 8 février en Guinée Équatoriale. Le sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ont supervisé cette préparation des Léopards depuis le 31 décembre 2014. Et la RDC a, à la clé, livré trois matchs de préparation. Après l'égalité d'un but partout imposé aux Lions indomptables du Cameroun en match amical international le 7 janvier au stade Amadou-Ahidjo de Yaoundé, les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont battu, le 12 janvier, au terrain en match amical de préparation, l'AS Dragons de Yaoundé par trois buts à un. Les buts congolais ont été inscrits



Les Léopards avant le match amical contre Dragons de Yaoundé

par Junior Kabananga (5'), Cedric Makiadi (20) et Cédric Mabwati (85'). On retient à proposer de l'AS Dragons de Yaoundé que c'est un club nouvellement promu au championnat national du Cameroun de première division (Ligue1), après avoir été champion de la Ligue 2 au terme de la saison 2013-2014 avec 69 points. Dragons de Yaoundé retrouve, en

fait, l'élite du football camerounais 28 ans après sa descente en ligue 2 de la région du Centre. Pour cette rencontre, Florent Ibenge a placé Robert Kidiaba dans les perches. Issama Mpeko a occupé le couloir droit de la défense, alors que Jean Kasusula était posté à gauche. Cédric Mongongu et Joël Kimwaki garnissent l'axe central de la défense. Le capitaine Yous-

souf Mulumbu a été la récupération, aidé par Cédric Makiadi, alors que Neeskens Kebano s'est chargé de l'animation de jeu dans l'axe. Le trio d'attaque s'est composé de Jérémy Bokila, Junior Kabananga et Cédric Mabwati. Florent Ibenga n'a pas effectué de changement, permettant ainsi à certains joueurs d'avoir 90 minutes de matchs dans les jambes.

C'était le cas de Robert Kidiaba, Issama Mpeko, Cédric Makiadi et Youssouf Mulumbu qui n'avaient pas disputé la rencontre amicale contre le Cameroun. Les joueurs qui n'ont pas joué ce match ont pour leur part achevé leur préparation le 13 janvier lors d'un troisième match de préparation contre la sélection de la Région du Centre. Et ici, le staff technique a titularisé le gardien de but Nicaise Kudimbana, les défenseurs Christopher Oualembo, Gabriel Zakuan, Chancel Mbemba et Mabele Bawaka ; les milieux de terrain Nelson Munganga, Lema Mabidi et Hervé Kage, et les attaquants Mubele Ndombe, Yannick Bolasie et Dieumerci Mbokani. Il n'y a eu qu'un seul remplaçant, le gardien de but Parfait Mandanda. Et les Léopards se sont imposés par trois buts à zéro ; Mbokani et Bolasie ont marqué.

C'est ce mercredi que la délégation des Léopards prend son vol en direction de la Guinée Équatoriale. La RDC joue son premier match de la phase finale de la CAN contre la Zambie le 18 janvier, avant d'affronter le Cap-Vert le 22 janvier et enfin la Tunisie le 26 janvier en dernière journée de la phase des poules.

Martin Engimo

GLO-CAF-AWARDS

Firmin Mubele de V.Club et Moise Katumbi primés

L'attaquant international de V. Club, Firmin Mubele, et le président sportif du TP Mazembe de Lubumbashi ont figuré parmi les primés à la cérémonie Glo Awards 2014 de la Confédération africaine de football (CAF). La soirée de gala s'est déroulée le 8 janvier à Lagos au Nigeria.

Présent à Lagos pour la cérémonie, Firmin Mubele, qui fait partie des Léopards en préparation au Cameroun avant de rejoindre la Guinée Équatoriale pour la phase finale de la CAN 2015, a personnellement obtenu son titre de joueur de l'année évoluant en Afrique, lui qui a effectué un parcours exceptionnel en 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique avec V.Club jusqu'en finale perdue face à Entente Sétif d'Algérie (2-2, 1-1). Il a inscrit six buts au cours de cette campagne avec les Dauphins Noirs de Kinshasa.

« Je suis très ému de remporter ce titre. Ma joie est inexplicable ! Et je crois que le titre que je viens de remporter est une lourde tâche, un fardeau que l'on vient de me confier. Pour cela, je dois travailler dur cette semaine afin que, lors de la CAN, je puisse monter à la face du monde que je le mérite. Et qu'ils (les votants) n'ont pas eu tort de me confier la tâche », a-t-il déclaré à Radio Okapi après avoir reçu son trophée. Et à propos de la CAN, il a indiqué : « Pour que nous puissions aller de l'avant lors de cette



Firmin Mubele, joueur de l'année évoluant en Afrique

compétition, je prierais que tous nous soyons dans l'unité. Que ça soit nous qui sommes restés au sein de la sélection (les 23 retenus) et ceux qui ont été écartés, même les joueurs qui sont restés au pays. Bref, tout le monde, soutenez-nous. Nous avons besoin de vos prières. Car je suis prêt à faire valoir mon talent ». Outre Firmin Mubele pour la RDC, le président du TP Mazembe de Lubumbashi, Moise Katumbi Chapwe, s'est vu décerner le prix du dirigeant sportif de l'année par la CAF. Notons que le milieu international ivoirien Yaya Touré de Manchester City en Angleterre a, pour sa part, reçu pour la quatrième fois consécutive le prix

du joueur de l'année en Afrique. Il égale le record détenu par l'attaquant Camerounais Samuel Eto'o actuellement à Everton en



Moise Katumbi, dirigeant de l'année en Afrique

Angleterre. Yaya Touré a obtenu cette distinction devant le Gabonais Pierre-Émerick Aubameyang de Dortmund en Allemagne et le gardien de but nigérian Vincent Enyeama de Lille en France.

Tous les lauréats 2014

Joueur de l'Année: Yaya Touré
 Joueur de l'Année: Firmin Mubele Ndombe
 Joueuse de l'Année: Asisat Oshoala (Nigeria - River Angels)
 Arbitre de l'année: Papa Bakary Gassama (Gambie)
 Meilleur jeune de l'Année: Asisat Oshoala (Nigeria - River Angels)
 Meilleur espoir: Yacine Brahimi (Algérie - FC Porto)
 Trophée Fair-play: Albert Ebossé
 Entraîneur de l'Année : Kheiredine Madoui (ES Sétif)
 Équipe nationale de l'Année : Algérie
 Équipe féminine de l'Année : Nigeria
 Club de l'Année : ES Setif (Algérie)

Dirigeant de l'Année : Moise Katumbi Chapwe - Président du TP Mazembe (RD Congo)

Légendes de l'Afrique

Oryx Club (Cameroun) - vainqueur de la 1^{ère} édition de la Coupe des clubs champions (1964)
 Stade Malien (Mali) - finaliste de la 1^{ère} édition de la Coupe des clubs champions (1964)
 Ordre de platiné
 Kwesi Nyantaki (président de la Fédération de football du Ghana)
 et Goodluck Jonathan (président de la République du Nigeria)

M.E.

Des responsables du domaine de l'entrepreneuriat formés sur la sécurité sociale

Le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales du Congo (PRCCE) a procédé le mardi 13 janvier au quartier KM4, dans le premier arrondissement Lumumba à la formation sur la sécurité sociale d'une trentaine des responsables des Centres de gestion agréée (CGA), ceux des ressources humaines des Petites moyennes entreprises (PME) et de Très petites entreprises.



Les participants à la formation

A en croire les organisateurs à l'issue de cette formation les participants seront capables de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que les cotisations sociales de la CNSS ? Quels sont les facteurs d'existence des cotisations sociales de la CNSS ? Quelle est la réglementation des cotisations sociales et de leurs facteurs d'existence ?

C'est dire que pendant cette formation, les séminaristes seront édifiés sur plusieurs modules tels, les cotisations sociales, ses facteurs d'existence et leur réglementation, les cotisations sociales de la CNSS, les facteurs d'existence des cotisations sociales de la CNSS, la réglementation des cotisations sociales (ARATC), le financement de la CNSS, la détermination de l'assiette sociale, le calcul des cotisations, les majorations de retard et pénalités, les ressources de la CNSS, la détermination de l'assiette sociale, cotisation sociale, majoration et pénalités, les supports des déclarations des salaires et retenus de cotisation, la comptabilisation des salaires et procédures de contrôle des cotisations, la comptabilisation des salaires et charges sociales, etc. A noter que cette formation prendra fin le 19 janvier prochain. Rappelons que le PRCCE est une initiative conjointe du gouvernement congolais et de la délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Séverin Ibara

BEACH-VOLLEY

La première édition «Tuborg beach-volley» aura lieu à Pointe-Noire

L'agence événementielle, Eventsimmo que dirige Jonathan Bikoumou en partenariat avec la société Régale organise le 25 janvier à la côte sauvage de Pointe-Noire, la première édition du tournoi de beach-volley dénommé Tuborg beach-volley.



Beach-volley/Photo Adiac

La compétition regroupera 16 équipes dont sept du Congo, cinq françaises, une italienne et une autre libanaise. En junior, l'on note une équipe allemande et deux du Congo (Pointe-Noire).

Environ 96 joueurs des seize équipes s'affronteront jusqu'en finale pour permettre aux organisateurs de récompenser les meilleurs par catégorie des plus forts au moins forts.

Le promoteur de l'événementiel sportif, Jonathan Bikoumou a également souligné que cette première édition est organisée dans le cadre du lancement de la nouvelle marque de bière, Tuborg. « Tuborg est une

nouvelle marque de bière qui vient s'implanter au Congo. Il s'appuie sur le beach-volley qui commence à se développer au Congo pour lancer sa marque », a-t-il indiqué.

L'objectif de ce tournoi, a précisé Jonathan Bikoumou, vise aussi à intéresser les jeunes congolais à la pratique du beach-volley, une discipline peu connue dans le pays, alors qu'elle est retenue pour les Jeux africains de septembre 2015 à Brazzaville.

D'où cet appel : « Je demande à tous ceux qui s'intéressent à la pratique de cette discipline de venir nombreux pour qu'ils l'apprennent davantage, il y a un entraîneur à

leur disposition », a lancé Jonathan Bikoumou, l'un des représentants congolais au Badminton qui a ajouté : « C'est une discipline que j'ai pratiquée, je l'aime beaucoup. Nous sommes un groupe qui s'entraîne et a fait des tournois pour essayer de lancer le beach-volley à Pointe-Noire ».

Il a, par ailleurs, demandé à la ligue départementale de s'engager de plus bel dans la discipline, avant de rappeler que les inscriptions y relatives prendront fin le 17 janvier.

Soulignons qu'Eventsimmo est une agence événementielle qui existe à Pointe-Noire bientôt un an.

Charlem Léa Légnoki

ALIMENTATION ET SANTE

Les eaux-de-vie, alcools forts nocifs pour l'organisme

Les eaux-de-vie constituent un groupe de boissons fortement alcoolisées, obtenues à la suite d'une fermentation alcoolique, suivie d'une distillation ayant pour but la concentration d'alcool. Les matières premières de base auxquelles on fait subir une fermentation sont les jus sucrés des fruits comme le raisin, ou les matières amylacées comme les grains ou les féculés. À l'instar de toutes les boissons alcoolisées, la substance qui catégorise le produit est l'alcool éthylique ou éthanol qui s'exprime en degrés alcooliques ou en pourcentage d'alcool.

Sous le vocable d'eaux-de-vie, on peut citer par exemple les boissons suivantes :

- . le whisky, eau-de-vie de grains (blé, seigle) fabriquée surtout en Ecosse et aux Etats-Unis ;
- . le gin, eau-de-vie de grains aromatisée avec des baies de genièvre ;
- . la vodka, eau-de-vie de grains très répandue en Russie et en Pologne;
- . le cognac, eau-de-vie produite à partir des vins récoltés et distillés dans la région de Cognac;
- . les différentes eaux-de-vie élaborées un peu partout en Afrique (« boganda », « loungouila » ou « molengé ») qui ne font pas encore l'objet d'une véritable législation et donc d'un contrôle de qualité; la particularité est que ces boissons affichent une teneur en alcool non maîtrisée par personne, y compris les fabricants eux-mêmes.

Les étapes de fabrication obéissent au principe de fermentation-distillation. Dans le cas des fruits, on procède au broyage et à la fermentation des jus sucrés par les levures. Par contre lorsqu'on utilise les grains, on doit d'abord faire le maltage, le broyage, et enfin le brassage pour transformer l'amidon en sucres fermentescibles avant de passer à la fermentation. Dans les deux cas, on distille pour concentrer l'alcool formé lors de la fermentation et on procède au vieillissement dans des fûts pour la coloration et le développement des arômes spécifiques selon le bois utilisé.

Les vertus des boissons alcoolisées et surtout des eaux-de-vie sont très minimes. Certes elles présentent, lors de leur consommation, un goût « agréable » et stimule l'appétit pris en quantité modérée, tout comme ils représentent des propriétés de liant social, mais elles ne sont moins nocives. Les eaux-de-vie guériraient l'hépatite si on les boit avec sobriété. Ils feraient également disparaître les calculs de la vessie ou des reins.

Les méfaits des eaux-de-vie sont assez nombreux car leur apport est assez néfaste. En effet, elles seraient un puissant cancérigène. En outre, elles agiraient négativement sur le fonctionnement de notre cerveau en diminuant par exemple les réflexes et la vigilance. Elles provoquent des risques de maladies cardiovasculaires et peuvent détériorer la santé mentale. Elles représentent une grande toxicité notamment pour le foie et le système nerveux. L'organisme n'a pas la possibilité de stocker l'alcool, à la différence des autres éléments énergétiques de la ration. Par ailleurs, prises en grande quantité, les eaux-de-vie provoquent des déficiences en vitamines. Le manque de vitamines A, B et D est le plus fréquent chez les buveurs. Pris à jeun, l'alcool provoque l'inflammation des tissus de l'estomac ou du pancréas.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

CAN-2015

Denis Sassou N'Guesso donne la route aux Diables rouges

Le président de la République a remis au capitaine de l'équipe nationale, Prince Oniangué, le drapeau tricolore, symbole de la Nation que les vingt-trois Diables rouges iront défendre valablement en Guinée Équatoriale. L'acte symbolisant les dernières instructions a eu lieu ce 14 janvier, au Palais du peuple à quelques heures de leur départ sur Bata. Retour sur la cérémonie.

« (...) Tout bon voyage se prépare. Le chemin vers la performance est long, sinueux et plein d'embûches. Il faut se prémunir. C'est pourquoi ils sont là, ces Diables rouges, pour solliciter l'onction et la bénédiction du père de la Nation que vous êtes d'autant plus que c'est le chef qui donne la route et l'astuce pour éviter les obstacles », a déclaré le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, dans son mot de circonstance, à l'occasion de la réception de l'équipe nationale par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Après le ministre des Sports, le tour de passer à l'acte est revenu au président de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), Jean Michel Mbono qui a mis à la disposition du chef de l'État un maillot de l'équipe nationale portant son nom. Il n'a pas manqué de donner explication à ce geste symbolique. « (...) Nous vous donnons le maillot du match d'ouverture. Ce qui signifie

qu'à Bata, nous jouerons à douze contre onze. Notre douzième homme, c'est vous monsieur le président de la République », a-t-il fait savoir.

En revanche, le capitaine du onze national Prince Oniangué s'est approché du président de la République pour recevoir l'onction et la bénédiction évoquée, bien avant, par le ministre des Sports. Denis Sassou N'Guesso, dans sa veste de père de la Nation, a remis le drapeau du pays à ce dernier, avec quelques consignes en sourdine. L'hymne national, La Congolaise, a été spontanément entonné par la suite. Le silence a regagné la salle, peu après, pour permettre à tous d'écouter Prince Oniangué prendre un engagement solennel devant le chef de l'État et donc de la Nation tout entière. « Au nom de l'équipe nationale, nous nous engageons à défendre valablement les couleurs de la Nation en Guinée Équatoriale », a promis le capitaine des Diables rouges. Denis Sassou N'Guesso n'a pas fait de déclaration officielle. Il a



Remise du drapeau, symbole de la nation au capitaine des Diables rouges photo A.B. Ondongo

néanmoins donné une orientation, au staff technique et aux joueurs, censée résumer tout le bien qu'il souhaite à l'équipe nationale. « Voici Jean Michel Mbono, champion d'Afrique en

1972. Il vous suffit de l'imiter », a indiqué le président de la République. Des propos suivis d'un tonnerre d'applaudissement de la part des joueurs comme pour dire que le message a été compris.

Ce qu'ils ont dit...

« Nous sommes venus rencontrer le président de la République pour avoir sa bénédiction, nous l'avons eue, là nous sommes très confiants », a déclaré le gardien Christoffer Mafoumbi qui avait sauvé les buts de l'équipe nationale lors du dernier match qualificatif contre le Soudan et tout récemment à l'occasion du match amical face au Cap-Vert. Ses coéquipiers et lui donneront le meilleur d'eux-mêmes pour bien démarrer la compétition en venant, tout d'abord à bout de la Guinée Équatoriale, a-t-il dit.

« Nous avons l'honneur d'ouvrir cette Coupe d'Afrique des nations contre le pays organisateur. C'est pour nous une obligation de faire plaisir au peuple congolais », a déclaré l'attaquant Dominique Malonga, conscient que les congolais ont passé quatorze ans à supporter d'autres équipes du continent à la CAN et non pas la leur.

Les Diables rouges savent bien que les portes du Palais du peuple ne se sont pas refermées définitivement après cette cérémonie, surtout s'ils parviennent à faire un parcours élogieux à cette compétition continentale.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

Diables noirs désagréablement surpris par JSP

La Jeunesse sportive de Poto-poto (JSP), qui joue sa première saison en division d'honneur, a renversé Diables noirs l'un des géants du football national, 2-0.

Le match JSP-Diables noirs était considéré comme une mission suicide pour la première équipe. Elle vient de

monter en division supérieure cette saison et avait de sur quoi perdu son premier match 0-1 face à FC-

Kondzo. Le hasard obligeait l'équipe de Poto-Poto à se mesurer à Diables noirs, l'un des géants du football

national qui, lors de la première journée avait laminé Saint Michel de Ouenzé (SMO), 6-0. Voilà les éléments qui pesaient sur la balance des pronostics au point de donner les noir-et-jaune pour vainqueurs avant même le coup d'envoi du match. Conscient qu'en football le ballon est rond pour tout le monde, les joueurs de la JSP ont préparé leur match par rapport à la taille de l'adversaire qui d'ailleurs est un candidat sérieux au sacre national. Mardi le 13 janvier dans l'après-midi, le coup d'envoi du match est donné au stade Alphonse-Massamba-Débat. La première période, aucune équipe n'a pas pu prendre le dessus sur l'autre. Elles sont donc reparties dans les vestiaires à égalité, zéro but partout. Ce score à la pause était une manière pour JSP d'afficher clairement ses ambi-

tions de tenir tête à Diables noirs qui avait les tous les faveurs des pronostics.

La configuration du match s'est véritablement assombrie pour les diabolins dès l'entame de la deuxième période. À la 46^e minute, en effet, Mavandal a ouvert la marque pour JSP. Diables noirs qui se disait, à juste titre, capable de revenir à la marque, s'est désillusionné lorsque Ekanga doublait la mise, quinze minutes avant la fin du match.

Un but qui est venu sceller définitivement la victoire de JSP sur les diabolins qui n'ont pas pu revenir à la hauteur de leur adversaire. JSP a donc pu se rattraper après sa défaite face à FC-Kondzo lors de son premier match test en division d'élite. Une drôle de manière de se mettre en confiance pour le reste de la compétition.

Rominique Nerplat Makaya



Une phase de jeu du match Diables noirs contre JSP